

Compte administratif 2023 de Nogaro : des recettes de fonctionnement inférieures à des dépenses pourtant en baisse

Avec un résultat en baisse tendancielle depuis plusieurs années



Compte administratif 2023 de Nogaro : des recettes de fonctionnement inférieures à des dépenses pourtant en baisse

Après sa présentation du compte administratif 2023 de la commune de Nogaro le 28 février 2024 au Conseil municipal, Roger Combres (adjoint au maire), reçoit le 5 mars le Journal du Gers, qui lui a demandé des précisions supplémentaires.

Le souci principal du financier de la commune à propos du compte administratif, c'est la baisse tendancielle du résultat de la section « fonctionnement » reporté chaque année à la section « investissement », alors que pourtant les dépenses diminuent par rapport au budget prévu.

Voici ce résultat pour les 3 années écoulées :

451 153 euros pour le compte 2021

286 925 euros pour 2022

143 356 pour 2023.

Problème : les dépenses augmentent plus que les recettes :

les dépenses réalisées de fonctionnement ont été de 3 760 019,13 euros en 2023 contre 3 372 535,35 en 2022, soit une augmentation de 11,5 %

la dotation globale de fonctionnement (+ la dotation de solidarité rurale) augmente de 5,7 % (433 111 euros en 2023 et 409 706 en 2022

le produit des impôts et taxes communales augmente de 4,9 % (2 076 552,28 euros en 2023 et 1 978 730,74 en 2022).



Roger Combres

Le compte administratif 2023 - Section de fonctionnement

<https://www.lejournaldugers.fr/article/73977-compte-administratif-2023-de-nogaro-des-recettes-de-fonctionnement-inferieures-a-des-depenses-pourtant-en-baisse>
Dépenses réalisées : 3 777 820,17 (budget 4 220 187,00)

charges à caractère général : 1 214 413,15 (budget : 1 285 350,00) ; 29 postes sur 47 ont des montants inférieurs à ceux budgétés,

charges de personnel : 1 735 494,81 euros (budget:1 735 600,00), soit 46 % du total des dépenses réalisées de fonctionnement (49 % en 2022)

charges de gestion courante : 730 662,09 euros (budget:742 802,00).

Recettes (principales) réalisées : 4 320 172,70 euros (budget : 4 220 187,00)

résultat de fonctionnement 2022 reporté : 286 925,49 euros

atténuations de charges (remboursements) : 295 043,90 euros (budget : 268 000,00)

produits (services, domaine et ventes) : 70 865,50 euros (budget : 58 812,00)

impôts et taxes : 2 076 552,28 euros (budget : 1 986 024,00)

dotations, subventions, et participations : 1 239 827,44 euros (budget 1 299 425,00)

autres produits de gestion courante : 305 537 65 euros (budget:293 000,51)

produits exceptionnels : 35 475,17 euros (budget : 3 000,00).

Le compte administratif 2023 - Section d'investissement

Dépenses principales réalisées : 1 5558 878,93 euros (budget : 2 618 322,12)

solde section d'investissement reporté : 133 664,19 euros

opérations patrimoniales : 57 317,12 euros (budget : idem)

emprunts et dettes assimilées : 257 011,10 euros (budget : 257 974,00)

immobilisations incorporelles : 9 582,00 euros (budget : 61 744,00)

immobilisations corporelles : 1 091 407,98 euros -budget : 2 075 422,81).

Recettes principales réalisées : 1 140 385,12 euros (budget : 2 618 322,12)

opérations patrimoniales : 57 317, 12 euros (budget : idem)

dotations,fonds divers et réserves : 533 447,32 euros -budget : 532 970,19)

subventions d'investissement : 281 144,64 euros (budget : 984 021,63)

emprunts et dettes assimilées : 250 675,00 euros (budget : 662 000,00).

Affectation du résultat

Section de fonctionnement

résultat de l'exercice 2023 : + 255 426,68 euros

report à nouveau (excédent reporté) : + 286 925,49 euros

résultat de fonctionnement cumulé : + 542 352,53 euros.

Section de fonctionnement

solde d'exécution (avec les résultats précédents) : - 418 493 ,81

solde des restes à réaliser : 19 498,00 euros

besoin de financement total : 398 995,81 euros.

Décision de Christian Peyret, maire de Nogaro

Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, l'excédent de fonctionnement à reporter est de 143 356,72 euros.

Le déficit de la section d'investissement (418 493,81 euros) est reporté.

N.B. - Sur la photo du haut de page: Roger Combres.